

Règles de validation du semestre

L'étudiant e doit obtenir au moins 10/20 aux UE non-compensables et la moyenne avec les autres UE doit être supérieure ou égale à 10.

Règles de validation d'une année de DU

Pour être autorisé e à passer en année supérieure, les deux semestres doivent être acquis.

Il n'y a pas de compensation entre les deux semestres.

Ajourné e autorisé e à continuer (AJAC)

Si un e étudiant e est dans la situation suivante :

- un seul semestre est validé

et

- la moyenne de chaque semestre est supérieure ou égale à 10/20,
- une ou plusieurs UE non compensables ne sont pas acquises,

alors, le statut d'AJAC est provisoirement accordé. Ce statut est confirmé ou infirmé **après délibération du jury**.

Règles générales

Tous les cas limites sont étudiés par les jurys de diplôme en fin d'année.

Les résultats ne sont définitifs qu'après délibération du jury.

Le redoublement au DEFLE n'est possible qu'une fois par année de DU.